

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**POLITIQUE DE LA  
VILLE - Rapport annuel  
du contrat de ville 2016.**

**==**

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
21/03/17

Date d'affichage :  
21/03/17

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 73

Nombre de Conseillers  
votant : 71

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 MARS 2017 à 17h00

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Monique RYO représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Paul GIRONDE, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)s :

M. Michel LANGLET, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DELAIRE

Secrétaire de Séance : Thomas DUDEBOUT

Dans le cadre du décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015, le Président de tout établissement public de coopération intercommunale est tenu de présenter annuellement à son assemblée délibérante un rapport sur la situation de la collectivité

au regard de la politique de la ville, des actions qu'elle mène, ainsi que les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le présent rapport reprend :

- les principales orientations du contrat de ville ;
- les actions menées en 2016 ;
- l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires ;
- les perspectives d'évolution ;
- l'articulation du contrat de ville avec les opérations du programme national de renouvellement urbain ;
- les actions menées en matière de développement social et urbain financées par la dotation de solidarité urbaine et la dotation politique de la Ville.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de prendre acte du rapport annuel du contrat de ville 2016.

#### DELIBERATION

Le Conseil communautaire prend acte, par 66 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

M. Paul GIRONDE, M. Olivier TOURNAY ne prennent pas part au vote.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Se sont abstenu(e)s : M. Christian PIERRET, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20170327-38536-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/17

Publication : 04/04/17

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

# RAPPORT ANNUEL DU CONTRAT DE VILLE 2016

Décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu à l'article L.1111-2 du Code général des collectivités territoriales

## SOMMAIRE

Page 3	Le cadre légal et réglementaire
Page 4	Les principales orientations du contrat de ville
Page 6	Les actions menées en 2016
Page 14	L'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires
Page 18	Les perspectives d'évolution
Page 19	L'articulation du contrat de ville avec les opérations d'aménagement entrant dans le cadre du PNRU (Programme National de Renouvellement Urbain)
Page 27	Les actions menées en matière de développement social urbain financées par la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et la Dotation Politique de la Ville (DPV)

## **Le cadre légal et réglementaire**

Dans le cadre du décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu à l'article L. 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes et intercommunalités, signataires d'un contrat de ville et les communes bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine, ont l'obligation de produire un rapport annuel.

## **Les principales orientations du contrat de ville**

Le contrat de ville pour la période 2015-2020 s'oriente sur 7 grandes thématiques et les objectifs suivants :

### **1-Habitat, cadre de vie et accès aux services publics**

- Favoriser les actions de sensibilisation au cadre de vie.
- Sensibiliser à la tenue du logement.

### **2-Education, lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture**

- Promouvoir la formation et l'alternance.
- Favoriser la réussite scolaire.
- Prévenir et réduire le décrochage scolaire.
- Accompagner les jeunes et leurs familles dans les choix d'orientation scolaire.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- Favoriser les initiatives qui concourent à la maîtrise de la langue française.

### **3-Développement économique, emploi, formation et insertion**

- Maintenir, voire développer la présence des services publics de l'emploi (Pôle Emploi, MEF...) dans les quartiers prioritaires.
- Créer de l'activité dans les quartiers par un développement de l'offre immobilière et en favorisant l'intervention des structures d'insertion par l'activité économique.
- Renforcer l'action des dispositifs d'insertion par l'emploi existants afin de faciliter les sorties positives vers l'emploi des publics bénéficiaires (avec la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics).
- Sensibiliser les futurs entrepreneurs aux filières porteuses d'emploi (notamment sur la robonumérique).
- Faciliter le retour à l'emploi des femmes, en particulier des mères isolées.
- Renforcer et pérenniser les implantations commerciales dans les quartiers prioritaires.
- Sensibiliser les jeunes et les adultes aux exigences des milieux professionnels.
- Lever les freins à l'emploi pour les publics les plus éloignés de l'emploi (mobilité, garde d'enfants, qualification...).

#### 4-Pratiques culturelles et sportives

- Favoriser l'accès de tous à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles en impliquant les habitants.
- Favoriser les relations interculturelles, inter-quartiers.
- Favoriser les initiatives culturelles de proximité.
- Développer les initiatives concernant le travail de mémoire.
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, que ce soit en matière d'équipements sportifs, de diversité des sports proposés et d'accès aux clubs.
- Favoriser les animations sportives de proximité.

#### 5-Parentalité

- Améliorer les relations intrafamiliales.
- Favoriser les échanges de pratiques de professionnels pour améliorer la continuité des parcours des familles.

#### 6-Citoyenneté, prévention de la délinquance et accès aux droits

- Favoriser les relations intergénérationnelles.
- Renforcer l'engagement des jeunes (notamment par le biais du service civique)
- Améliorer les relations entre les habitants et les institutions.
- Favoriser les initiatives en faveur de l'éducation aux valeurs de la République et à l'aspiration au bien-vivre ensemble dans les quartiers.
- Développer les initiatives qui permettent de lutter contre l'insécurité ou le sentiment d'insécurité.
- Développer les initiatives qui permettent de lutter contre les incivilités et les comportements répréhensibles (notamment chez les plus jeunes).
- Réduire les phénomènes de délinquance spécifiques dans les quartiers.
- Prévenir la récurrence en accompagnant les publics touchés par des mesures de justice.
- Développer la mise en œuvre des mesures alternatives à l'incarcération.
- Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

#### 7-Santé-prévention

- Développer les initiatives de prévention et de sensibilisation (hygiène corporelle, hygiène de vie, hygiène alimentaire).
- Améliorer l'accès aux soins.
- Lutter contre les comportements addictifs (drogues, alcool, tabac, « écrans »...).

## **Les actions menées en 2016**

Des actions ont été menées en 2016 dans les 7 grandes thématiques du contrat de ville suivantes :

### **1-Thématique « Habitat et cadre de vie »**

Dans cette thématique, **3 projets** (objectifs de **favoriser les actions de sensibilisation au cadre de vie et sensibiliser à la tenue du logement**) portés par la Ville de Saint-Quentin (*La propreté, c'est l'affaire de tous* et *Semaine des Eco-Quartiers*) visant à sensibiliser les habitants au respect du cadre de vie et au tri sélectif par la collecte collective des déchets sur la voie publique ; et par le centre social du Vermandois (*Bien vivre dans son appart*) visant à l'auto-réhabilitation des logements par les locataires.

Pour le projet « *La propreté, c'est l'affaire de tous* », 350 personnes étaient ciblées et 226 ont été touchées (dont 48 % de public féminin). L'action s'est organisée autour d'un temps fort qui a eu lieu le 28 septembre 2016, consistant à collecter et à trier les déchets sur la voie publique, avec la participation des partenaires (centres sociaux, associations locales, personnel de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et bailleurs sociaux) et celle des conseillers de quartier. Au total, 73 kilos de déchets recyclables et 108 kilos de déchets non recyclables ont été récoltés sur 8 secteurs de la ville (Europe, Vermand, Billon, Artois-Champagne, Neuville, Centre-Ville, Saint-Martin et Remicourt).

Pour le projet « *Semaine des Eco-Quartiers* », 500 personnes étaient ciblées et 1000 ont été touchées (dont 50 % de public féminin). Pendant une semaine, plusieurs actions ont été menées sur les différents secteurs (exposition sur le tri sélectif, animations à partir d'objets recyclés, signature d'une charte de la propreté...).

Concernant le projet porté par le centre social du Vermandois, 10 familles étaient ciblées et 11 ont été touchées. Le but de ce projet est d'auto-réhabiliter les logements par les locataires eux-mêmes, en partenariat avec Habitat Saint-Quentinois. L'implication des familles s'est faite sur l'ensemble du projet.

## 2-Thématique « Education, lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture »

Dans cette thématique, **4 projets** (objectif de **favoriser les initiatives qui concourent à la maîtrise de la langue française**) portés par la Ville de Saint-Quentin (*Lutte contre l'illettrisme par la promotion de la lecture*), par les centres sociaux municipaux Europe, Neuville et Artois-Champagne (*L'alphabet citoyen*), par le centre social du Vermandois (*La trousse de la réussite*) et enfin par la Maison de la lecture (*Bienvenue à la maison de la lecture*).

Sur l'ensemble des projets de cette thématique, 2 670 personnes étaient ciblées et 5 598 ont été touchées.

Pour l'année 2016, les actions du projet de lutte contre l'illettrisme par la promotion de la lecture ont touché 3 835 personnes (dont 49 % de public féminin) et sont une réussite, notamment dans le cadre de l'opération « Un livre, un enfant ». En 2016, 735 enfants ont bénéficié de cette opération. L'atelier de lecture et d'écriture des enfants des CP à partir des textes d'Yves Duteil et la participation à son concert le 20 Mai 2016 ont réuni 900 personnes.

Deux boîtes à livres ont été installées au Centre Technique d'Agglomération et 6 commerçants ont souhaité accueillir cette initiative au sein de leur établissement.

Le concept des boîtes à livres, basé sur le libre-échange de livres, a bénéficié à 2000 personnes.

Les rencontres intergénérationnelles autour du livre ont réuni plus de 200 personnes et ont permis de développer les relations entre jeunes et personnes âgées.

Les ateliers sociolinguistiques menés par les centres sociaux municipaux, s'adressant aux personnes ayant des besoins en termes d'apprentissage et d'acquisition des bases de la langue française (lire, écrire et compter), ont eu un bon retour auprès de la population qui les fréquente assidument. Sur un total ciblé de 120 personnes, 189 ont été touchées sur l'ensemble des centres sociaux municipaux (dont 95 % de public féminin).

Le projet « *La trousse de la réussite* » a connu une augmentation de sa fréquentation avec 194 personnes touchées (dont 47 % de public féminin) et une participation accrue des parents dans les différents projets menés.

Concernant le projet « *Bienvenue à la Maison de la lecture* », des accueils ont été proposés aux enfants et aux parents autour du livre. La fréquentation de la structure est globalement positive avec 480 scolaires, plus de 900 fréquentations individuelles (dont 55 % de public féminin) et 3 815 emprunts.

### 3-Thématique « Emploi, insertion et formation »

Dans cette thématique, **4 projets** (objectif d'**assurer la présence et le déploiement des dispositifs de l'emploi dans les quartiers prioritaires**) portés par :

Le centre social du Vermandois (*Je m'insère donc je suis*) visant à mettre à disposition un lieu d'accueil équipé d'outils informatiques, afin de permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder aux offres d'emploi en ligne ;

Deux projets portés par la Ville de Saint-Quentin (*Initiatives de proximité en matière d'emploi* et *La bourse au permis de conduire*) visant à mettre en relation les demandeurs d'emploi et les partenaires de l'emploi dans les quartiers avec un accompagnement pendant un an (*Les rendez-vous de l'emploi dans les quartiers*), à mettre en relation les étudiants et les partenaires de l'emploi et les entreprises qui recrutent (*Forum Jobs d'été* et *Forum de l'Emploi*), à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat (*10 000 entrepreneurs*), à valoriser les parcours de réussite féminins (*Et si c'était toi*), à parrainer des jeunes en insertion (*Les ailes de l'envol*) et à favoriser la mobilité des jeunes (*La bourse au permis de conduire*).

Un projet porté par l'Association pour l'Animation du Faubourg d'Isle (*Pour plus de proximité en termes d'emploi*) visant à accueillir les publics en recherche d'emploi afin d'effectuer un accompagnement de premier niveau.

Sur l'ensemble des projets de cette thématique, 4 560 personnes étaient ciblées et 4 516 ont été touchées.

L'Association pour l'Animation du Faubourg d'Isle et le centre social du Vermandois ont accueilli 110 personnes sur l'accueil, l'information et l'aide à la recherche d'emploi (dont 80 % de public féminin).

La Ville de Saint-Quentin a organisé 3 rendez-vous de l'emploi en 2016 (au sein du quartier du Vermandois en avril, quartiers Saint-Martin en Juin et Neuville en Octobre) et a touché 67 personnes (dont 37 % de public féminin). Le forum Jobs d'été, organisé le 9 avril 2016, a accueilli plus de 2 000 personnes et le forum de l'emploi a bénéficié à 900 personnes.

L'action 100 000 entrepreneurs a sensibilisé 150 jeunes à l'entrepreneuriat. 1 255 jeunes des collèges et lycées locaux ont échangé autour de témoignages sur des parcours de réussite féminins. Enfin, plus de 20 jeunes ont bénéficié du réseau de parrainage.

14 jeunes (dont 50 % de femmes) ont intégré le projet « *Bourse au permis de conduire* », et ont ainsi démarré la formation du permis B.

#### 4-Thématique « Pratiques culturelles et sportives »

Dans cette thématique, 10 projets (objectif de **favoriser l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles et valoriser les productions des habitants**) portés par les centres sociaux municipaux (*Culture des quartiers*) visant à impliquer les habitants dans les événements culturels locaux et dans la pratique artistique ; le centre social du Vermandois (*A la découverte du monde artistique*) visant à favoriser l'accès à l'offre culturelle (spectacles, cinéma, expositions...) ; le centre social Saint-Martin (*Art'Monie*) visant à valoriser les pratiques culturelles et artistiques d'adolescents par la réalisation d'un spectacle commun à trois disciplines (danse, musique et cinéma) associant des professionnels dans celles-ci ; la Ville de Saint-Quentin (*Identité, DEMOS et La richesse de mon quartier et ses talents*) ; l'association Autrement Dire (*Favoriser l'accès à la culture pour tous*) visant à valoriser les créations artistiques des habitants (peinture, sculpture, théâtre...) ; l'Association pour l'Animation du Faubourg d'Isle (*De la pratique à la représentation culturelle, Accès aux équipements culturels de proximité et Sorties pour les familles du Faubourg d'Isle*) visant à permettre l'accès aux équipements culturels locaux et amener les habitants à être acteurs dans le choix de l'offre culturelle.

Pour cet objectif, 1 035 personnes étaient ciblées et 2 348 ont été touchées (dont 65 % de public féminin). La majorité des projets a globalement atteint les objectifs (35 créations artistiques réalisées, participation à des spectacles, sorties, cinéma...).

4 projets (objectif de **réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive que ce soit en matière d'équipements sportifs, de diversité des sports proposés et d'accès aux clubs sportifs**) portés par l'association Epée Saint-Quentinoise (*Escrime dans la rue*) visant à permettre l'accès des jeunes à la pratique sportive par une offre de proximité sur les lieux de rassemblement des jeunes ; Les centres sociaux municipaux (*L'axe Sport*) visant à faire découvrir différents sports collectifs et individuels (athlétisme, natation, aviron, basket-ball...) aux usagers des centres sociaux ; le centre social du Vermandois (*Sportez vous bien*) visant à aider financièrement à la prise de licences sportives ; l'Association pour l'Animation du Faubourg d'Isle (*Accès aux clubs sportifs*) visant à permettre l'accès aux clubs sportifs pour les jeunes du quartier.

Pour cet objectif, 350 personnes étaient ciblées et 465 ont été touchées (dont 39 % de public féminin).

2 projets (objectif de **favoriser les animations sportives de proximité**) portés par la Ville de Saint-Quentin (*Quartiers unis par le sport*) qui vise à organiser au sein des quartiers des animations sportives encadrées par des éducateurs sportifs ; par l'Épée Saint-Quentinoise (*Un dimanche à Europe*) qui vise à mettre en place des activités sportives au sein du quartier Europe à destination des jeunes et des familles.

Interventions d'éducateurs sportifs dans la rue, sur les lieux de rassemblement des jeunes, sur les sites de la Rénovation Urbaine.

Pour cet objectif, 3 550 personnes étaient ciblées et 5 010 ont été touchées (dont 23 % de public féminin).

### 5-Thématique « Parentalité »

Dans cette thématique, 3 projets (objectif d'**améliorer les relations intrafamiliales en plaçant la famille au cœur des projets**) portés par les centres sociaux municipaux (*Un air de famille*) qui vise à favoriser les relations au sein de la famille en proposant des activités parents/enfants ; par le centre social du Vermandois (*Parental Control*) qui vise à soutenir et conforter la place des parents dans la famille ; et par le centre social Saint-Martin (*Peloton de construction*) qui vise à promouvoir la pratique sportive comme vecteur de rapprochement entre parents et enfants.

Sur les trois projets de cette thématique, 640 personnes étaient ciblées et 617 personnes ont été touchées (dont 58 % de public féminin). Les familles se sont impliquées sur les activités proposées par les centres sociaux, atteignant globalement l'objectif de la thématique. Le projet « *Peloton de construction* » s'est déroulé avec une participation des familles importante et progressive.

### 6-Thématique « Citoyenneté, prévention de la délinquance et accès aux droits »

Sur les objectifs prioritaires suivants :

**Favoriser les relations intergénérationnelles** : 1 projet porté par le centre social du Vermandois (*Bien vieillir en vermandois*) qui vise à la mise en place d'ateliers (gym, cuisine, loisirs, théâtre...) afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

Pour cet objectif, 100 personnes étaient ciblées et 43 ont été touchées (dont 63 % de public féminin).

Même si l'objectif quantitatif n'est que partiellement atteint, le projet présente un bon retour quant à l'implication des seniors dans le projet.

**Favoriser les initiatives des habitants pour la mise en place de projets citoyens** : 2 projets portés par le centre social du Vermandois (*Solidacité*) avec la mise en œuvre d'un vestiaire solidaire puis d'une coopérative et par la Ville de Saint-Quentin (*Les habitants vous invitent*), visant à l'organisation d'actions et d'évènements (Fête des Voisins, fêtes de quartiers...) par les habitants des quartiers.

Les habitants se sont impliqués dans la préparation et l'organisation d'évènementiels dans leur quartier.

La mise en œuvre du projet *Solidacité* repose sur la forte mobilisation des bénévoles et répond aux besoins de habitants du quartier.

Pour cet objectif, 1 200 personnes étaient ciblées et 2 236 ont été touchées (dont 50 % de public féminin).

**Renforcer l'engagement des jeunes** : 3 projets portés par le centre social municipal Neuville (*S'engager c'est grandir*) visant à impliquer les jeunes dans des projets participatifs ; le centre social du Vermandois (*Ne pas se les mettre ados*) visant à organiser des événements à caractère sportif et culturel ; l'Association pour l'Animation du Faubourg d'Isle (*Favoriser l'autonomie des jeunes*) visant à favoriser l'autonomie des jeunes par la prise de responsabilité en termes d'organisation et de partage des tâches, au travers de camps d'été.

Pour cet objectif, 540 jeunes étaient ciblés et 375 ont été touchés (dont 39 % de public féminin). Des séjours, des camps et des stages d'été (sport, cuisine...) ont permis aux jeunes de s'investir dans la vie des centres, de proposer des activités grâce à leur prise de responsabilités.

**Développer les initiatives qui permettent de lutter contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité et promouvoir l'égalité homme/femme** : 1 projet porté par la Ville de Saint-Quentin (*Médiation sociale et familiale*) qui vise à accompagner les habitants dans la gestion de conflits sociaux ou familiaux.

Pour cet objectif, 2 000 personnes étaient ciblées et 2 000 ont été touchées (dont 57 % de public féminin). La médiation sociale est intervenue notamment pour gérer des conflits de voisinage ou avec les administrations. L'écoute aux personnes isolées, l'intervention dans les collèges et la lutte contre les incivilités sur les lieux publics sont les autres interventions qui ont été menées par la médiation.

**Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives** : 1 projet porté par l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (*Médiations*) qui vise à accompagner les familles étrangères ou d'origine étrangère dans leurs démarches administratives.

Pour cet objectif, 160 personnes étaient ciblées et 204 personnes ont été touchées (dont 45 % de public féminin) sur des thématiques très variées (scolarité, logement, justice et accès au droit, accès aux soins...) par un accompagnement de premier niveau avec une orientation effectuée par un adulte relais vers les partenaires compétents.

**Favoriser les initiatives en faveur de l'éducation aux valeurs de la République et à l'aspiration au bien-vivre ensemble dans les quartiers** : 1 projet porté par le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (*Mars / Vénus et Internet*) visant à lutter contre les situations de violence en lien avec la thématique de l'égalité homme / femme.

Pour cet objectif, 170 personnes étaient ciblées. Après prise de contact entre l'association et les établissements scolaires dans le courant de l'année 2016, les interventions auront lieu au cours du premier semestre 2017.

#### 7-Thématique « Santé-Prévention »

Dans cette thématique, 4 projets (objectif de **développer les initiatives de prévention et de sensibilisation, hygiène corporelle, de vie, alimentaire**) portés par les centres sociaux municipaux (*L'axe santé*) visant à renforcer les connaissances et les pratiques en matière d'hygiène de vie et alimentaire ; le centre social du Vermandois (*Corps sain, alimentation saine*) visant à la mise en place d'ateliers cuisine et sportifs ; la Ville de Saint-Quentin (*Je suis aidant et toi*) visant à informer sur le secteur d'activité des services à la personne par l'organisation d'un salon des aidants et le projet « *Vivons en forme* » visant à lutter contre l'obésité infantile et promouvoir l'activité physique.

Sur l'ensemble des projets de cette thématique, 1 420 personnes étaient ciblées et 2 716 ont été touchées (dont 57 % de public féminin). Les ateliers cuisine du projet « *L'axe santé* » donnent une large part à l'utilisation de produits de saison dans le respect des règles d'hygiène alimentaire et la réalisation de recettes dans un esprit convivial.

Le projet « *Vivons en forme* » a permis de sensibiliser à l'hygiène alimentaire (fruits et légumes de saison, importance du petit-déjeuner...) et à la pratique sportive (Semaine Nutrition et Activités Physiques et Sportives) au travers d'ateliers sportifs et nutrition.

Le salon des aidants a permis de regrouper sur un temps fort des professionnels afin d'apporter des réponses aux usagers concernés par la thématique.

## L'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires

Habitat – Cadre de Vie – Accès aux services publics (Source : Maison du Cil (1), Habitat Saint-Quentinois (2), Direction de la Cohésion Communautaire (3))		
	2015	2016
Taux de vacance des logements sociaux (1)		
<i>Europe</i>	4,47 %	3,37 %
<i>Neuville</i>	/	/
<i>Faubourg d'Isle</i>	4,43 %	5,25 %
<i>Vermandois</i>	7,70 %	12,98 %
Taux de vacance des logements sociaux (2)		
<i>Europe</i>	5,13 %	4,19 %
<i>Neuville</i>	3,58 %	5,49 %
<i>Faubourg d'Isle</i>	1,89 %	6,60 %
<i>Vermandois</i>	2,75 %	3,21 %
Montants des dégradations dans les logements sociaux (2)	332 574 €	283 199 €
Nombre de projets d'accompagnement de proximité dans les démarches administratives (3)	10	12

Les taux de vacance des logements sociaux de la Maison du Cil et d'Habitat Saint-Quentinois comprennent la vacance technique.

Entre 2015 et 2016, le taux de vacance (Maison du Cil) est en baisse sur le quartier Europe et en légère hausse sur le quartier Faubourg d'Isle. Le taux de vacance sur le quartier du Vermandois ne concerne que 20 logements.

Entre 2015 et 2016, les taux de vacance (Habitat Saint-Quentinois) restent dans des proportions semblables (hormis pour le Faubourg d'Isle / près de 5 points en hausse).

Le montant des dégradations dans les logements sociaux (Habitat Saint-Quentinois) a diminué de près de 15 % entre 2015 et 2016.

Le nombre de projets d'accompagnement dans les démarches administratives de la programmation du Contrat de Ville passe de 10 à 12 entre 2015 et 2016.

Education, lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture (Source : Education Nationale (1) et Dispositif Réussite Educative (2))		
	2015	2016
Taux de réussite au Brevet des Collèges (1)		
<i>Collège Hanotaux</i>	79 %	90,90 %
<i>Collège Marthe Lefèvre</i>	66 %	72 %
<i>Collège Jean Moulin</i>	75 %	64,70 %
<i>Collège Montaigne</i>	87 %	81 %
<i>National</i>	90 %	87,3 %
Nombre de jeunes suivis dans le cadre du dispositif de Réussite Educative (2)	140 (dont 43 % de filles et 57% de garçons)	166 (dont 43 % de filles et 57 % de garçons)
Taux d'atteinte des objectifs fixés (2)	75 %	80 %

Les taux de réussite au Brevet des Collèges sont en augmentation entre 2015 et 2016 pour les collèges Hanotaux et Marthe Lefèvre.

Les collèges Jean Moulin et Montaigne voient leur taux de réussite au brevet diminuer sensiblement.

Le collège Hanotaux présente un taux 2016 de réussite au Brevet des collèges supérieur au taux national.

Le taux d'atteinte des objectifs fixés (renforcement de l'apprentissage des fondamentaux, organiser son travail scolaire en dehors de l'école, découvrir et intégrer une activité sportive ou culturelle...) des jeunes suivis dans le cadre de la Réussite Educative sont en progression de 5 points entre 2015 et 2016.

Pratiques culturelles et sportives (Source : Bibliothèque/Ville de Saint-Quentin (1), Direction de la Cohésion Communautaire (2))		
	2015	2016
Nombre de personnes issues des quartiers prioritaires ayant intégré les bibliothèques (1)	1 005 personnes	1 272 personnes
Nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires ayant bénéficié des projets d'incitation à la pratique sportive régulière (2)	6 393	10 910

Le nombre de personnes issues des quartiers prioritaires ayant intégré une des bibliothèques municipales est en augmentation de 26,5 % entre 2015 et 2016.

Le nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires ayant bénéficié de projets d'incitation à la pratique sportive régulière est en nette augmentation entre 2015 et 2016 (attention, risque de double, voire triple compte).

Développement économique, Emploi, Formation et Insertion (source : INSEE (1), Sous-Préfecture (2))		
	2013	2014
Nombre d'allocataires percevant le RSA par quartier prioritaire (1)		
<i>Neuville</i>	259	183
<i>Europe</i>	697	728
<i>Vermandois</i>	831	294
<i>Faubourg d'Isle</i>	357	291
Nombre de demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires ayant bénéficié de la mesure « emploi d'avenir » (2)	70 en 2015 52 en 2016	

Il n'est pas possible d'interpréter l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA issus des quartiers prioritaires entre 2013 et 2014 car les zonages repris dans le mode de calcul sont différents (anciens et nouveaux zonages).

La mesure « emploi d'avenir » a bénéficié à 18 demandeurs d'emploi de moins en 2016 par rapport à 2015.

Citoyenneté – Prévention de la délinquance – Accès aux droits (Source : Direction Départementale de la Cohésion Sociale (1), Sous-Préfecture (2))		
	2015	2016
Nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires bénéficiant du service civique par rapport à la Ville de Saint-Quentin (1)	8 (dont une femme) sur 18	18 (dont 6 femmes) sur 48
Nombre d'actes délictueux sur Saint-Quentin (2)	4 256	3 660
Part des mineurs auteurs d'actes délictueux (2)	22 %	19 %

10 jeunes supplémentaires issus des quartiers prioritaires ont bénéficié du service civique entre 2015 et 2016.

Le nombre d'actes délictueux sur Saint-Quentin a diminué de 14 % entre 2015 et 2016 ; tout comme la part des mineurs auteurs d'actes délictueux qui est en baisse de 3 points sur la même période.

Santé – Prévention (Source : INSEE (1), Sous-Préfecture (2))		
Taux de personnes couvertes par la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) par quartier prioritaire (1)	2016	
<i>Europe</i>	35 %	
<i>Faubourg d'Isle</i>	26 %	
<i>Neuville</i>	33%	
<i>Vermandois</i>	42 %	
Taux de personnes couvertes par la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) Ville de Saint-Quentin (1)	19 %	
Nombre d'accidents de la route dus à l'alcoolémie et/ou aux produits stupéfiants (2)	2015	2016
	2	0

La part d'habitants couverts par la CMUC en 2016 est supérieure dans les quartiers prioritaires (entre 26 % et 42 %) par rapport à la Ville (19 %).

Le nombre d'accidents de la route dus à l'alcoolémie et/ou aux produits stupéfiants est passé de 2 à 0 entre 2015 et 2016.

## **Les perspectives d'évolution**

A compter de 2017, et à la demande du Comité de Pilotage, il conviendra de développer les thèmes « Habitat et cadre de vie » et « Développement économique et emploi ».

A l'initiative de l'Etat, le thème « Prévention de la radicalisation » est intégré au Contrat de Ville et sera traité au travers de la programmation 2017.

Les conseillers citoyens sont également mobilisés sur le suivi-évaluation au travers de visites d'actions de la programmation. Ils seront associés à tout sujet d'actualité du Contrat de Ville.

## L'articulation du contrat de ville avec les opérations d'aménagement entrant dans le cadre du PNRU (Programme National de Renouvellement Urbain)

La Ville de Saint-Quentin est engagée depuis le début de l'année 2016 dans la préparation du Protocole de préfiguration d'un Nouveau programme de renouvellement urbain à Saint-Quentin (NPRU).

Le protocole de préfiguration constitue le volet urbain du Contrat de ville et a pour objectif de décliner les axes stratégiques poursuivis au titre du Contrat de ville en objectifs spécifiques attachés au renouvellement urbain des quartiers prioritaires retenus par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour le nouveau programme : le quartier Europe, quartier d'intérêt national et le quartier du Vermandois, quartier d'intérêt national. Il a également pour objet de définir le programme de travail qui sera mis en œuvre par la Ville, la Communauté d'agglomération et ses partenaires (ANRU, délégation territoriale de l'ANRU pour le département de l'Aisne, Caisse des dépôts et consignations, Anah, Action Logement, les bailleurs sociaux Habitat Saint-Quentinois et La Maison du CIL) afin de préparer la mise en œuvre de projets sociaux et urbains définis pour chacun des quartiers.

### Déclinaison des orientations stratégiques du contrat de ville à l'échelle des projets sociaux et urbains des quartiers

Concernant **la thématique de l'habitat**, les orientations stratégiques du volet urbain du Contrat de ville visent à poursuivre le renouvellement urbain dans les secteurs du quartier Europe connaissant d'importants dysfonctionnements urbains (secteur Marconi-Calmette), et ayant un fort potentiel de changement d'image par le renouvellement urbain (secteur Gustave Eiffel) ou permettant la diversification des fonctions urbaines et d'habitat (secteur Buffon-Laplace).

La poursuite de l'urbanisation vers le nord-est de la cité de Vermand (quartier du Vermandois) demeure la principale ambition du Plan de référence validé en 2010 ainsi que la promotion de la diversification de l'habitat sur les secteurs mutables.

La promotion de la diversification de l'habitat sur les secteurs mutables sera assurée par la production d'une offre nouvelle dans le quartier, performante, à taille humaine et/ou favorisant les solidarités familiales et intergénérationnelles.

Enfin, les efforts engagés en matière d'amélioration de l'habitat existant dans le précédent Programme de rénovation urbaine seront poursuivis, avec la recherche de la performance énergétique et l'optimisation de la gestion économique des immeubles.

Au travers de chaque projet social et urbain, et en accord avec la stratégie habitat de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin, la Ville de Saint-Quentin garantira

l'équilibre de l'occupation sociale à l'échelle de la ville : reconstitution majoritaire de l'offre déconstruite sur plusieurs sites d'implantation dans Saint-Quentin, reconquête des friches industrielles et urbaines présentes dans le tissu urbain saint-quentinois, accompagnement exemplaire du relogement et des parcours résidentiels des habitants concernés des quartiers, en cohérence avec les orientations qui seront définies en Conférence intercommunale du logement (CIL).

Pour la thématique de la **gestion urbaine de proximité et de l'amélioration du cadre de vie des habitants**, les objectifs opérationnels qui seront fixés aux projets sociaux et urbains de chaque quartier viseront à améliorer l'attractivité des quartiers et pérenniser des investissements réalisés : cela passe notamment par l'achèvement des projets d'investissement publics engagés dans le précédent Programme de rénovation urbaine, la résorption des principaux dysfonctionnements urbains constatés dans des secteurs prioritaires des quartiers (conditions de circulation, conditions de stationnement, usage des espaces publics, conflits entre modes de déplacement, insécurité des piétons...), la requalification des entrées de quartier (en particulier ceux qui constituent des entrées de ville) et la poursuite de leur désenclavement (cité de Vermand).

Un effort particulier sera engagé avec les organismes bailleurs concernés pour la poursuite des actions de résidentialisation visant à améliorer le fonctionnement des immeubles (traitement des pieds d'immeuble, des espaces communs ...), le cadre de vie (amélioration du stationnement résidentiel, par ex.) et le fonctionnement des services publics (collecte des déchets, accès pompiers ...), comme cela a pu être engagé sur le secteur d'Alembert dans le précédent programme (quartier Europe).

La Ville de Saint-Quentin s'engage également dans la promotion des modes doux de déplacements dans chaque aspect des projets sociaux et urbains et au renforcement des actions de médiation sociale, afin de pouvoir partager avec les habitants les fruits des efforts consentis par la collectivité et les bailleurs sociaux pour l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers.

Le Nouveau programme de renouvellement urbain sera également l'occasion de réinterroger l'action de proximité dans les quartiers afin qu'elle réponde au mieux aux demandes et besoins d'accompagnement des habitants des quartiers. A travers cet objectif, il sera notamment promu le renforcement du rôle des équipements publics de proximité et au premier chef des centres sociaux, ainsi que l'accompagnement et la professionnalisation des associations.

L'adaptation des équipements publics de loisirs et d'enseignement et la diversification de leurs fonctions initiales seront également promues afin de faciliter le développement de nouvelles pratiques et d'améliorer le service rendu aux usagers.

Dans le champ du **développement économique**, plus que pour le précédent programme de rénovation urbaine, l'intégration des quartiers prioritaires à la logique de développement économique de l'agglomération sera au cœur des actions qui

seront menées par la Ville de Saint-Quentin au quartier Europe (principalement), avec le soutien de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Aisne :

- Confortement et qualification des fonctions des commerces et des services de proximité ;
- Pérennisation de l'attractivité des centres commerciaux existants ;
- Accompagnement à la mutation de linéaires commerciaux obsolètes ;
- Soutien à la création d'activités nouvelles et à la constitution (si elle s'avère pertinente) d'une offre en locaux adaptés aux besoins et demandes des entrepreneurs ;
- Favoriser le développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers ;
- Favoriser le développement de l'économie numérique et Robonumérique ;
- Favoriser l'insertion économique et professionnelle des jeunes par la reconduction du dispositif d'insertion par l'emploi mis en place dans le précédent PRU ;
- Explorer le besoin de modes de garde collectifs pour aider les familles, notamment monoparentales, à retrouver un emploi.

Des **orientations stratégiques transversales** en cohérence avec le contrat de ville seront mises en œuvre dans chaque projet social et urbain. Elles portent notamment sur l'organisation des coordinations à l'échelle des quartiers afin de faciliter les échanges d'informations sur la vie des quartiers et le montage de projets communs, mais aussi sur la mise en œuvre d'une observation locale des quartiers et d'une veille thématique sur les quartiers : appareil commercial, copropriétés privées, occupation sociale des immeubles et mutations au sein du parc social. Et enfin sur la mise en commun des acquis des évaluations (relogement, gestion urbaine de proximité, changements d'usages, mutations résidentielles, insertion par l'emploi ...) pour alimenter les projets de développement stratégiques des bailleurs (plans stratégiques du patrimoine, conventions d'utilité sociale) et des centres sociaux de quartiers.

## Présentation succincte du programme de travail arrêté avec l'ANRU

Il s'appuie sur une concertation menée par la Ville de Saint-Quentin et la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois avec l'ensemble de leurs partenaires tout au long de l'année 2016, pour ce qui relève du contenu et de la pertinence, et s'appuie sur le contact et la concertation menée auprès des financeurs potentiels autres que l'ANRU, comme la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Agence nationale de l'Habitat (Anah). Cinq expertises sont ainsi prévues entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2018 :

- **Étude de stratégie urbaine et patrimoniale pour le quartier Europe**

Maitrise d'ouvrage : Ville de Saint-Quentin

Calendrier : 2ème trimestre 2017 – 2ème trimestre 2018 (durée totale estimée : 12 mois)

Financements acquis : ANRU, Caisse des Dépôts et Consignations

Pour cette étude, la Ville de Saint-Quentin compte s'appuyer sur l'expérience acquise dans le cadre de la menée d'études de définition simultanées pour un projet de rénovation urbaine pour le quartier du Vermandois entre 2009 et 2010 et sur la validation, à l'issue, d'un plan de référence à court/moyen et long terme pour la conduite de programmes d'investissement pluriannuels.

- **Etude du marché local de l'habitat**

Maitrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois

Calendrier : 2ème trimestre 2017 – 1er trimestre 2018 (durée totale estimée : 9 mois)

Financements acquis : ANRU, Caisse des Dépôts et Consignations

Cette étude est destinée à l'alimenter le programme de travail de la Conférence intercommunale du logement (CIL), en permettant, notamment, une analyse du marché local de l'habitat à l'échelle de l'agglomération et la définition de la stratégie de démolition / reconstitution des bailleurs sociaux pour les quartiers Europe et du Vermandois.

- **Acquisition de données pour l'étude de stratégie urbaine et patrimoniale**

Maitrise d'ouvrage : Ville de Saint-Quentin

Calendrier : 1<sup>ère</sup> Trimestre 2017 - 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 (durée totale estimée : 6 mois)

Financements acquis : ANRU, Caisse des Dépôts et Consignations

Cette étude consiste en l'acquisition de données concernant les modes de déplacements et la gestion des flux correspondants sur le périmètre comprenant l'entrée ouest du quartier Europe (le carrefour de la rue Georges Pompidou avec l'avenue Robert Schuman), la place de Rotherham et les entrées-sorties vers et depuis l'îlot Marconi-Calmette, les abords de la place de la citoyenneté (abords du centre commercial et du centre social), permettant d'alimenter l'étude de stratégie urbaine et patrimoniale.

- **Volet économique : expertises commerciales proposées par l'EPARECA (centre commercial Europe, quartier Europe)**

Maitrise d'ouvrage : Ville de Saint-Quentin

Calendrier : 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 – 4<sup>ème</sup> Trimestre 2017 (durée totale estimée : 9 mois)

Financements acquis : ANRU, Caisse des dépôts et consignations

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin ont saisi conjointement l'EPARECA en décembre 2015. Une visite sur site a été effectuée le 3 juillet 2016. A l'issue, il a été convenu la réalisation de deux études d'approfondissement préalables à la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel visant à pérenniser le centre commercial Europe et à renforcer son attractivité. Finalement, à la suite de l'avis défavorable de son conseil d'administration, EPARECA a décliné le portage de ces études. En accord avec la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin, la Ville de Saint-Quentin accepte de les engager.

Elles comprendront au moins une enquête de comportement d'achat afin d'évaluer le potentiel de redéploiement du site et les interactions entre le centre commercial et le marché non sédentaire, ainsi qu'une analyse juridique et foncière afin de pouvoir identifier et anticiper les mutabilités de murs et de fonds à court et moyen terme.

- **Étude de repérage sur la situation de copropriétés fragiles sur le quartier Europe**

Maitrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois

Calendrier : 1er trimestre 2018 – 2ème trimestre 2018 (durée total estimée : 6 mois)

Financements acquis : Anah, Ville, Caisse des dépôts et consignations

Une veille a été mise en place par la Ville de Saint-Quentin depuis 2015 afin de surveiller la fragilisation éventuelle de sept copropriétés situées dans le quartier Europe. Cette veille a été effectuée sur la base de l'analyse des données nationales disponibles auprès de l'Anah. La dernière actualisation de cette analyse a montré la fragilisation effective d'une copropriété et la vulnérabilité d'une autre.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Anah et l'ANRU dans le cadre du NPNRU, cette expertise peut être accompagnée par l'Anah au titre de l'ingénierie préalable à la définition d'une stratégie d'intervention, dont les objectifs sont d'identifier la nature des principales difficultés des copropriétés et de permettre aux décideurs d'évaluer la pertinence d'une éventuelle intervention publique.

Cette étude mobilisera des crédits spécifiques de la Caisse des Dépôts et Consignations et les crédits nationaux de l'Anah délégués annuellement à la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le projet de Protocole de préfiguration a été transmis au Préfet de l'Aisne et à l'ANRU en septembre 2016. Il fait l'objet depuis cette date d'une analyse conjointe des services de l'Etat et de l'ANRU qui a conduit à des ajustements en fin d'année, afin qu'il puisse être présenté en Réunion technique partenariale en début d'année 2017, puis dans le cadre d'un Comité National d'Engagement. La signature du Protocole de préfiguration pour un Nouveau programme de renouvellement urbain à Saint-Quentin interviendra dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

#### Les autres actions menées au titre du Programme de rénovation urbaine (PRU) et du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)

Le Programme de rénovation urbaine de Saint-Quentin s'est achevé officiellement le 31 décembre 2014. Pour autant, les dernières opérations d'investissement inscrites au programme continuent d'être engagées et bénéficient pour cela des crédits de l'ANRU jusqu'au 31 décembre 2017.

L'année 2016 a vu en particulier la requalification de la passerelle sur la RD1029, volet principal d'un dispositif global de sécurisation des traversées piétonnes entre la cité de Vermand et les centres commerciaux de proximité de la ZAC la Vallée, situés de l'autre côté de la RD1029. L'ouvrage principal et les aménagements réalisés aux abords (cheminements piétons, rampe PMR, escaliers ...) ont été inaugurés le 25 novembre 2016.

La Ville de Saint-Quentin est engagée depuis l'année 2013 dans un programme pluriannuel d'investissements sur le domaine public et sur l'ensemble des espaces publics extérieurs au sein du quartier, destinés à améliorer de manière globale le fonctionnement urbain de la cité de Vermand. L'année 2016 a vu l'achèvement de la requalification des rues Paul Codos et du Docteur Georges Bachy et l'engagement de la réhabilitation de la rue Jean Zay depuis la rue de Vermand. Ce programme se poursuivra en 2017 par la création de places de stationnement supplémentaires allée Louis Braille. L'ensemble de ces investissements ont été plébiscités par les habitants du quartier au travers de plusieurs réunions de concertation menées au centre social associatif du Vermandois.

Enfin, l'année 2016 a été l'occasion de poursuivre les travaux préparatoires à la construction de la Manufacture. Entre septembre et décembre 2016, a été aménagé un bassin pour le recueil des eaux pluviales de 500 mètres cube et des fourreaux d'attente ont été posés afin de faciliter la poursuite des travaux. Ceux-ci devront démarrer en 2017, pour une durée totale estimée à 14 mois.

Le projet a été présenté aux habitants du quartier du Vermandois dans les 2 centres sociaux du quartier, respectivement le 17/03/2016 et le 11/04/2016. Le projet a enfin fait l'objet d'une présentation aux associations partenaires le 23/03/2016.

Parallèlement, tout au long du déroulement des travaux et dans la perspective de l'ouverture de ce nouvel équipement culturel, la Ville a souhaité engager un projet d'accompagnement culturel avec les habitants et qui s'appuiera sur 2 temps forts : la pose de la première pierre et l'inauguration de la salle de spectacles. Une compagnie renommée pour les Arts de la rue, GENERIK VAPEUR, a été contactée afin d'accompagner les réflexions de la Ville et préparer le programme événementiel et artistique. Parallèlement, une première réunion avec les habitants du Vermandois le 16 janvier 2017 a permis de mobiliser les personnes ressources et les deux centres sociaux de proximité (Artois-Champagne et Vermandois).

La Ville de Saint-Quentin a lancé en 2011 un important programme de requalification du quartier du Faubourg d'Isle, baptisé « Faubourg d'Isle en devenir 2011-2017 ». Ce programme s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) au bénéfice du quartier du Faubourg d'Isle, signé avec l'ANRU le 19 décembre 2011.

Dans ce cadre, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) a été mise en œuvre dès 2012 et s'est achevée le 31 décembre 2016. Une centaine de propriétaires, occupant leur logement ou le louant, ont pu bénéficier des aides conjointes de l'Anah, de la Ville et du Conseil régional afin de rénover leur logement.

L'année 2016 a permis l'achèvement de la conception des futures opérations de réhabilitation d'îlots d'habitat dégradé menées sous maîtrise d'ouvrage du bailleur Habitat Saint-Quentinois et l'accord des permis de démolir puis de construire. Après

une phase de démolition préalable des immeubles vacants, l'année 2017 devrait connaître le début de la construction des logements neufs rue Jules César (îlot N°3), à l'angle des rues Jules César et de la rue du Général Leclerc (îlot N°2) et à l'angle des rues Hoche et de Guise (îlot N°5). L'îlot N°4, situé à l'angle des rues de Guise et Charles de Foucauld, sera quant à lui réhabilité en 2017.

Quant au projet de création d'une maison de services à la population au sein de l'immeuble « Jean Qui Rit Jean Qui Pleure », l'année 2016 a permis d'arrêter la programmation pour ce futur équipement et de lancer le concours de maîtrise d'œuvre. Le maître d'œuvre sera notifié en début d'année 2017 afin qu'il puisse engager les études de conception et préparer les appels d'offres pour les travaux. L'ouverture de la maison de services à la population est prévue dans le courant de l'année 2019.

## Les actions menées en matière de développement social urbain financées par la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et la Dotation Politique de la Ville (DPV)

La Ville de Saint-Quentin s'est engagée dans une démarche globale de développement social, économique et urbain, non seulement dans les quartiers prioritaires au travers du PNRU et du contrat de ville, mais plus largement sur l'ensemble de la ville en mobilisant ses propres ressources, la Dotation de Solidarité Urbaine et la Dotation Politique de la Ville.

**1 - La loi n° 91.429 du 13 mai 1991 a institué une Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.)** afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

Cette dotation est attribuée à des communes disposant d'un potentiel fiscal faible et d'un pourcentage élevé de logements sociaux. Elle a donc une composante sociale majeure. C'est pourquoi en 2016, la Ville a souhaité prioriser le bénéfice de la DSU sur des actions en faveur des populations confrontées à des difficultés sociales.

La Ville a été éligible à la D.S.U. en 2016 pour un montant de 9 638 485 €.

En application de l'article L 2334.19 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous présente le rapport qui retrace les actions de développement social urbain réalisées au cours de cet exercice, ci-dessous :

### Pour les dépenses d'investissement

#### 1°) Aménagement du cadre de vie

- |  |              |
|--|--------------|
| - Accès personnes à mobilité réduite-maîtrise d'œuvre et travaux | 191 733,36 € |
| - Désenclavement du quartier du Vermandois                       | 802 619,90 € |
| - Programme des écoles   | 699 005,88 € |

#### 2°) Extension et aménagement restaurants scolaires

133 571,78 €

#### 3°) Aménagement d'équipements sportifs et de loisirs dans divers quartiers

365 923,36 €

**TOTAL** **2 192 854,28 €**

### Pour les dépenses de fonctionnement

#### 1°) Colonies de vacances et centres aérés, de loisirs

703 347,74 €

#### 2°) Subventions versées par la Ville à caractère social

3 273 010,00 €

- |   |                |
|---|----------------|
| - Subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale | 2 966 330,00 € |
| - Subvention versée à l'Office Social de Saint-Quentin  | 306 680,00 €   |

3°) Maisons de quartier, foyer d'étudiants, centres sociaux	1 850 973,34 €
4°) Restaurants scolaires	1 334 481,20 €
5°) Transports, aides sociales	283 818,44 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 445 630,72 €</b>

**2 - La Ville de Saint-Quentin a été éligible à la Dotation Politique de la Ville en 2016 pour un montant de 778 486,00 €.**

Cette dotation va permettre d'engager la seconde phase de réfection des ponts du canal et de la gare pour un montant de dépenses de 1 490 000,00 € HT.

La phase 1 de cette opération, qui sera mise en œuvre dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2017, a bénéficié de la Dotation pour l'année 2015.

Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs de la politique de la ville en lien avec la réduction des inégalités dans les Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) : cette opération de travaux sur un équipement public particulièrement structurant pour le territoire, va permettre le désenclavement du quartier du Faubourg d'Isle vis-à-vis du cœur de ville et l'amélioration des conditions d'accessibilité des usagers à la gare de Saint-Quentin.